

CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD
NORTH ATLANTIC COUNCIL

NATO UNCLASSIFIED
and
PUBLIC DISCLOSED

EXEMPLAIRE
COPY

119
N°

ORIGINAL: ANGLAIS
27 mars 1957

NATO CONFIDENTIEL
DOCUMENT
C-M(57)44

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SESSION MINISTERIELLE
DU CONSEIL

Rapport du Président du Comité politique

On trouvera ci-joint en Annexe un projet d'Ordre du jour pour la session ministérielle qui a été établi par le Comité à la demande du Conseil(1).

2. Le Comité pense que le Conseil jugera peut être bon de modifier ultérieurement l'ordre des points de ce projet, et notamment les points II et IV. Le rapport du Secrétaire Général conduira peut-être selon le caractère particulier qu'il pourra revêtir, à des échanges de vues sur le "développement de la coopération OTAN dans les domaines non-militaires, y compris la mise en oeuvre du Rapport du Comité des Trois" (Point IV), et dans ce cas, les points II et IV devront logiquement être réunis. Le Conseil jugera peut-être bon de déterminer s'il est préférable de procéder à ces échanges de vues avant ou après l'examen du point III actuel. En tout état de cause, le Comité pense que les ministres désireront peut-être avoir la possibilité de faire le point de ce qui a été accompli pour mettre en oeuvre le Rapport du Comité des Trois, et d'examiner ce qui peut et doit être fait dans les mois à venir.

3. Le Comité attire l'attention du Conseil sur le Point III(b). Il convient de noter que deux titres sont proposés pour ce point: "l'Importance pour l'OTAN de la politique soviétique à l'égard de: (i) "l'Europe orientale"... etc, ou "Importance pour l'OTAN des récents événements en: (i) "Europe orientale"...etc. De l'avis de certaines délégations, le maintien de la formule "Politique soviétique à l'égard de", risque de restreindre les échanges de vues des Ministres. En revanche, d'autres délégations estiment que cette formule n'est pas nécessairement restrictive, et préféreraient qu'elle soit maintenue.

4. Des documents sur "Les tendances de la politique soviétique" et sur les Satellites, qui doivent servir de base aux échanges de vues des Ministres sont actuellement en préparation. Le Conseil dési-rera peut-être décider, lorsqu'il aura lui-même examiné la question du Moyen-Orient (sur laquelle un Rapport est actuellement en prépa-ration), s'il doit également communiquer aux Ministres un document sur cette question.

5. Sur la base du projet ci-joint, le Conseil désirera peut-être approuver un Ordre du jour pour la prochaine session minis-térielle.

(Signé) A. CASARDI

Palais de Chaillot,
Paris, XVIIe.

(1) C-R(57)12, Point III.

NATO CONFIDENTIEL

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION MINISTERIELLE
DE MAI

- I. CEREMONIE D'OUVERTURE
- II. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL
- III. EXAMEN DE LA SITUATION INTERNATIONALE A LA LUMIERE DES EVENEMENTS ACTUELS
 - (a) Tendances de la politique soviétique
 - (b) Importance pour l'OTAN de [politique soviétique à l'égard de] [récents événements en] :
 - (i) Europe orientale
 - (ii) Moyen-Orient
 - (iii) autres régions
 - (c) Autres questions d'intérêt commun soulevées par la situation internationale, par exemple:

La réunification de l'Allemagne et la sécurité européenne (selon les résultats des débats du Conseil en session permanente sur le rapport du Groupe de travail) et le problème du désarmement (selon l'état d'avancement des travaux de la Sous-commission du désarmement de l'ONU actuellement réunie à Londres).
- IV. DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION OTAN DANS LES DOMAINES NON MILITAIRES, Y COMPRIS LA MISE EN OEUVRE DU RAPPORT DU COMITE DES TROIS
- V. QUESTIONS DIVERSES
- VI. DATE DE LA PROCHAINE SESSION MINISTERIELLE
- VII. COMMUNIQUE